

Le sénateur Donahoe: Ils n'ont pas raison.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): C'est vrai.

L'honorable Andrew Thompson: Honorables sénateurs, si je comprends bien le sénateur McIlraith, il veut nous dire qu'il s'agit d'une question de procédure. Au lieu de poser ma question au Président, je vais l'adresser au leader du gouvernement au Sénat. Que ferait le Sénat au cas où des difficultés de procédure identiques s'y produiraient? J'estime que c'est une question qu'il conviendrait d'examiner pour nous préparer à une pareille éventualité.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, la situation serait la même. La motion d'ajournement ne peut être débattue. Si les deux whips ne se présentaient pas en cette enceinte, pour signifier que les sénateurs sont disposés à se prononcer, nous serions dans une situation analogue.

Toutefois, je ne puis songer à aucune série d'incidents ou de circonstances qui puisse paralyser le Sénat de cette façon. Les traditions du Sénat et l'attitude des sénateurs à l'égard de leurs fonctions sont telles que nous voudrions tous que les travaux de la Chambre se poursuivent.

Le sénateur Thompson: Le leader du gouvernement peut-il me dire si une situation de ce genre s'est déjà produite dans la chambre haute d'un autre régime parlementaire? Aussi, en supposant que nous ne soyons pas des hommes et des femmes au jugement sûr et qu'une situation de la sorte puisse se présenter, comment l'impasse serait-elle résolue?

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je n'ai jamais entendu parler d'une situation pareille. Je peux assurer aux sénateurs que des spécialistes en procédure parlementaire étudient actuellement cette affaire à fond. Sans aucun doute, l'impasse qui persiste dans l'autre endroit...

Le sénateur Donahoe: Honorables sénateurs, je soulève la question de privilège...

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, j'essaie de répondre. Vous ne vous êtes pas levé et vous n'avez donc pas la parole.

Une voix: Il veut soulever la question de privilège.

Le sénateur Perrault: Quelle est cette question de privilège?

Le sénateur Donahoe: Je ne l'ai pas encore exposée.

L'honorable Peter A. Stollery: Honorables sénateurs, je m'étais levé pour parler d'une question...

Le sénateur Donahoe: Ma question de privilège découle des propos répétés de quelques sénateurs selon lesquels ce qui se passe à la Chambre des communes ne nous regarde pas.

Le sénateur Perrault: Il n'y a pas là matière à soulever la question de privilège.

Le sénateur Donahoe: Quoi qu'il en soit, le leader du gouvernement poursuit ce qu'a commencé...

Le sénateur Perrault: Je vous exhorte, honorables sénateurs...

Le sénateur Donahoe:... un autre honorable sénateur de ce côté-ci.

Le sénateur Olson: Asseyez-vous.

Le sénateur Perrault:... à reconnaître les choses pour ce qu'elles sont.

Le sénateur Donahoe: Le sénateur persiste à nous rendre responsables des événements qui se sont produits à la Chambre des communes. Si l'on doit en rejeter le blâme sur les sénateurs de ce côté-ci, alors j'estime qu'ils ont le droit de se défendre.

Le sénateur Stollery: Honorables sénateurs...

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, la déclaration du sénateur d'en face est clairement antiréglementaire. Il a déjà prononcé un discours et, manifestement, il cherche à en prononcer un autre tandis que j'essaie de répondre à la question posée par un honorable sénateur et pour laquelle j'ai dit que des études vont bon train pour découvrir si...

Le sénateur Donahoe: Il cherche à accuser quelqu'un.

Une voix: Règlement!

Le sénateur Perrault:... des circonstances semblables ont déjà existé, ainsi que la façon dont on pourra régler le problème. Chose certaine, la durée de l'impasse qui paralyse l'autre Chambre est sans précédent. On est en train de chercher à voir comment une assemblée parlementaire, qui a été établie pour permettre aux porte-parole de divers coins du pays de se rassembler, de discuter et d'adopter des lois au nom du peuple, peut continuer à fonctionner lorsqu'une partie des membres du Parlement, élus ou nommés, refusent de siéger.

● (1500)

Le sénateur Donahoe: Et voilà que vous recommencez.

Le sénateur Stollery: Par un rappel au Règlement, je voudrais soulever ce qui me semble être, compte tenu du Règlement qui nous régit, une véritable question de procédure. Je voudrais demander au leader adjoint ce qui se passera au Sénat si cette situation extraordinaire se poursuit à l'autre endroit jusqu'à la semaine prochaine. Étant donné qu'il nous est impossible de prédire quand la sonnerie cessera de se faire entendre, à quel moment et sur quelles instructions du leader du gouvernement au Sénat les sénateurs doivent-ils cesser toute activité et rentrer chez eux?

Le sénateur Frith: Honorables sénateurs, nous sommes devant une situation qui ne s'est jamais vue, mais le Sénat a suffisamment de travail pour s'occuper la semaine prochaine. Que je sache, rien dans la constitution ou dans la procédure ne nous confine à jouer les seconds violons auprès des Communes. Le Sénat peut prendre l'initiative en bien des matières, comme il l'a déjà fait d'ailleurs et comme il pourra le faire la semaine prochaine. Les comités ont du travail pour la semaine prochaine.

Je comprends les inquiétudes des honorables sénateurs, mais je crois que nous avons de quoi nous occuper toute la semaine et même au-delà si nous prenons l'initiative de certains bills.